**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 28 (1940)

**Heft:** 560

**Artikel:** L'influence de la femme sur la vie publique : [1ère partie]

Autor: Rydh, Hanna / M.-L.P.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-263612

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# uvement Fem

DIRECTION ET RÉDACTION Mn. Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
M<sup>n</sup>• Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteur

ABONNEMENTS

ANNONCES

SUISSE.... Fr. 6.— ETRANGER. . 8.— Le numéro. . . 0.25

11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1er Janvier. À parlir de Juillet, il est délitré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année ne company.

...Le courage, c'est de ne pas livrer sa volonté aux hasards des impressions et des forces; c'est de garder dans les lassitudes inévitables l'habitude du travail et de l'action... Le courage, c'est d'agir et de se donner aux grandes causes, sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense.

I. IAURÈS.

#### AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés, anciens et nouveaux, qu'ils peuvent verser dans tous les bureaux de poste montant de leur abonnement 1940 (6 frs.) à notre compte de chèques postaux Nº I. 943.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

#### L'influence de la femme sur la vie publique

N. D. L. R. - Nous publions ci-après un abrégé de la belle communication faite l'été dernier au Congrès féministe international de Copenhague par Mme Hanna Rydh (Suède), présidente de l'Association Frederika Bremer, et qui est un vibrani appel à la collaboration féminine à la vie publique. Mme Rydh, dans cet exposé, relate Veffort fait par les Associations féministes suédoises près des femmes de leurs pays, qui, habituées depuis vingt ans à posséder leurs droits tant politiques que communaux, négligeatent trop souvent de s'en servir efficacement; et elle mon-tre le résultat de la campagne menée avant les élections municipales de 1938. Ce document, les détails qu'il contient sur l'effort fourni, et la façon dont il y a été répondu, nous semble singulière-ment de saison en ce moment, alors que dans deux de nos cantons romands va se poser à nou-veau la question du suffrage des femmes : il prouve en effet que, comme nous ne cessons de le répéter, le bulletin de vote n'est pas un but, mais un moyen; et il prouve aussi ce que peuvent de-mander et obtenir des femmes électrices, et com-bien plus fécondes pour le bien de la nation sont ces campagnes quand elles sont menées auprès de citoyennes responsables et non pas de mineures

...A très peu d'exceptions près, nous jouis-sons en Suède des mêmes droits que les hom-mes, mais dans la pratique, combien peu de femmes avions-nous fait accéder aux charges gouvernementales, aux postes de responsabilités de la médecine ou de la magistrature? Nous comptons dix femmes au Parlement, et neuf seulement au total dans nos vingt-cinq Assemblées provinciales (Landsting): que sont donc ces chiffres en regard des 1400 membres masculins de ces Assemblées? Quant aux conculins de ces Assemblées? Quant aux conseils municipaux, la proportion n'était que de 17 femmes sur 5.501 conseillers.¹ Et alors que la loi prévoit que, dans les Commissions de prévoyance sociale, d'assistance publique, de surveillance antialcoolique, un siège doit loujours être réservé à une femme et à une suppléante, trop souvent cette disposition n'était pas observée, faute pour les femmes d'être en nombre suffisant pour faire entendre leur voix dans ces Conseils. leur voix dans ces Conseils.

leur voix dans ces Conseils.

Les femmes n'étaient que trop rarement aussi membres des Commissions des Caisses de retraite, alors qu'elles ont droit à ces pensions comme les hommes; il en était de mème pour les contributions publiques, dans les Commissions financières, de travaux publics, etc. ce les femmes pen prijent alles see les respectives. Commissions financières, de travaux publics, etc.: or les femmes ne paient-elles pas leurs impôts comme les hommes? ou leur argent vaut-il moins que le leur? n'habitent-elles pas comme eux des maisons dans lesquelles pas comme eux des maisons dans lesquelles, pas comme eux des maisons dans lesquelles, pas comme eux des maisons dans lesquelles, pas comme eux des maisons dans les concernerait-elles pas, quand précisément tout ce qui touche à l'économie domestique passe entre leurs mains? Qu'adviendrait-il de l'administration du foyer sans le jugement et l'expérience de la ménagère? et pourrait-on croire que l'administration de la commune serait sans intérêt ou trop difficile à comprendre pour elle? pour elle?

En Suède, pays démocratique, où n'existent pur ainsi dire plus de barrières sociales, il en est donc encore entre hommes et femmes,

pourtant membres d'une même société dans pourfait membres à une meme societé dans laquelle ils ont les mêmes droits. N'est-ce point là une menace envers la démocratie? et avions-nous le droit de nous abriter plus longtemps derrière le cliché de la femme au foyer, ou celui de la femme que son sexe pré destine à certains travaux seulement? — Nor certes, nous sommes-nous écriées... On a tant certes, nous sommes-nous certes... On a tant parlé de foyer domestique et de tradition que ces mots ont fini par perdre leur véritable sens pour notre peuple. Notre horizon est trop étroit. Il importe pour notre pays que nous vivions comme des membres de la société ac-tuelle, et non plus comme si nous apparte-

nions à une époque qui a cessé d'exister. C'est alors que sur l'initiative de l'Associa-tion Frederika Bremer, trente-cinq organisa-tions féminines suédoises décidèrent de mener tions feminines suédoises décidérent de mener une campagne avant les élections municipales de 1938, afin qu'à ce moment-là nos droits fussent davantage pris en considération. Et durant tout un hiver, Assemblées populaires, articles de presse, interviews, propagande par radio, distribution de brochures, dont l'une à 100.000 exemplaires — tout cela fut mis en surves course certaines houses productions de la faction de la radio, distribution de brochures, dont l'une à 100.000 exemplaires — tout cela fut mis en cuvre, non pas contre les hommes, mais pour les femmes, pour celles surtout qui ne sont que des spectatrices à côté de la vie. « Vous devez agir, leur disions-nous à toutes, vous devez prendre vos responsabilités, car c'est de chacune de vous que dépend l'avenir de notre pays. La plus humble, la plus pauvre a sa valeur dans l'histoire de la collectivité, et l'histoire de notre civilisation nous montre que chacune a sa tâché à accomplir. Il faut dresser notre volonté, combattre notre paresse, ne pas craindre onté, combattre notre paresse, ne pas craindre d'avoir à réfléchir sur les événements actuels: chaque jour doit être mis à profit comme on le ferait d'un don précieux... »

(La fin en 3me page). Hanna Rydh.

#### La nationalité de la femme mariée

#### Grande-Bretagne

La guerre a donné de nouveau, en Grande-Bretagne comme ailleurs, une triste actualité à cette question, en faisant surgir des cas lamentables, tragiques — ou parfois même sim-plement absurdes — de femmes ayant épousé

des étrangers.

Lors de la campagne menée en 1933 par les féministes, une disposition avait été votée par laquelle une femme anglaise mariée à un ennemi de son pays pouvait reprendre sa na-tionalité. Or, le Home Office se refuse à tionalifé. Or, le Hôme Office se reruse a mettre en pratique cette disposition, faisant ainsi de femmes ayant épousé des Allemands des ennemies de leur propre pays! Indignées, les Sociétés féministes réclament énergiquement, et Lady Astor a pris l'initiative de convoquer à la Chambre des Communes un meeting de protestation, auquel un bon nombre de parlementaires ont promis de participer.

## Les conditions de travail des sommelières

La plupart du temps, les serveuses rant ne reçoivent aucun salaire fixe. Dans les cas très rares où semblable convention existe, il ne s'agit que d'un petit gage de 10 à 30 fr. par mois. La rémunération du personnel de restaurants est presque exclusivement constituée par les pourboires qui dépendent du plus ou moins grand trafic et de la générosité des hôtes. Si, à première vue, cette dépendance pécuniaire du serveur vis-à-vis du client a quelque chose de choquant et de dépréciatif, on doit constater que l'habitude de donner et de recevoir les pourboires s'est for-tement implanté dans cette branche de commerce, et que toute tentative d'introduire un système de rémunération fixe a jusqu'ici échoué des son origine. Il est même intéressant de remarquer que cette opposition émane fréquemment des employés eux-mêmes qui estiment gagner plus en recevant un pourboire du client qu'en touchant, par exem-ple, un pourcentage sur les consommations.

# L'aide féminine à la Finlande

#### En Suède

Mme Hanna Rydh, membre du Comité de l'Alliance Internationale, à la plume de laquelle nous devons la belle étude publiée en première colonne, nous envoie quelques détails intéressants sur l'activité humanitaire des femmes de son pays en faveur des femmes et des enfants finlandais.

« Nous avons, Mme Sandler (la femme de l'ex-Ministre des affaires étrangères) et moi, nous écrit-elle, immédiatement mis sur pied une organisation appelée Organisation centrale d'assistance pour a Finlande, et qui a pris si rapidement une telle importance que le gouvernement s'en occu Notre but principal est d'inviter des femmes des enfants finlandais à venir demeurer dans des familles suédoises : jusqu'à présent, nous avons reçu à cet effet plus de dix mille offres. Nous avons également recueilli et déjà distribué des tonnes de vêtements à envoyer aux femmes et ux enfants de Finlande obligés de quitter subi-

tement leur demeure située dans des zones dan

Pour mon compte, i'ai eu l'occasion d'alle deux fois en Finlande avant Noël pour organise le travail de notre Centrale, et la deuxième fois j'ai poussé à travers le pays, non loin de la fron-tière russe. J'admire profondément les Finlandais, leur calme. la valeur de leur activité, au front et derrière le front, et c'est du profond de mon cœur que je leur souhaite de rester une nation libre parmi les autres pays scandinaves ».

#### Chez nous

Notre confrère de Suisse allemande, le Schw. Frauenblatt annonce que près d'un demi-million Frauenblatt annonce que près d'un demi-million a été versé par petites sommes à VDeuvre de l'aide à la Finlande (Zurich, compte de chèques No VIII. 4644). A Genève, la souscription du Journat de Genève pour la Croix-Rouge Finlandaise atteint presque 30,000 francs. Ceci pour rappeler, s'il en était besoin, à toutes celles qui nous lisent, de quelle façon elles peuvent contribuer à aider cet héroïque petit pays.

En dehors des cas où les sommelières sont défravées de tout (cas où l'entretien et la nourriture peuvent être évalués à 110 fr. par mois, ou bien la mourriture sœule à 90 fr.), leur gain se chiffre nourriture seure à 90 11.7, reit gam à carrière entre 100 et 150 fr. par mois, lisons-nous dans Die Nation à un article de laquelle nous empruntons les renseignements qui suivent. Cette marge, Esonamment large entre le minimum, et le maximum de la maximu mum de gain, existe en fait et dépend de la com-plexité des facteurs qui entrent en jeu pour la constitution du revenu

Il semble aux non-initiés que les gains les plus bas doivent être touchés dans les restaurants fréquentés par une clientèle ouvrière. Pourtant, ce n'est un secret pour aucune sommelière profes-sionnelle que les pourboires des clients de restaurants ouvriers peuvent totaliser au bout du mois la jolie somme de 250 à 300 fr. Par contre, la rémunération du service dans les restaurants plus élégants se maintient à la limite inférieure que élégants se maintient à la limite inférieure que nous venons de citer, et cela à cause de certains détails d'organisation qui, engageant la clientèle à rester plus longtemps dans les locaux, mettent un obstacle à son renouvellement constant (jeux divers, billard, échecs, etc.). Dans les auberges de campagne non plus, la somme des pourboires ne dépasse guère 100 ou 150 fr. par mois et s'il est indubitable que certains établissements ruraux ont une activité oui ne le cête en rien à celle des resune activité qui ne le cède en rien à celle des restaurants citadins, ces cas sont exceptionnels. Les places de serveuses à la campagne ne sont pas recherchées, du fait qu'une grande partie du travail qui y est exigé n'est pas directement profession-nel (nettoyages, etc.). Pourtant, on arrive à les pourvoir sans trop de difficultés parce qu'elles exigent peu de connaissances professionnelles, qu'elles offrent un travail moins fatigant, un traitement plus familial et un entretien souvent

plus soigné que dans les restaurants des villes.

pius sogne que dans les restaurants des Villes.
Les gains les plus élevés peuvent être touchés dans les restaurants citadins, y compris les cafés à clientèle ouvrière, qui marchent très bien. Les sommelières peuvent se faire là un revenu de 300 fr. et plus, constitué par les pourboires et s'il y a lieu, par un petit salaire fixe. Un gain to 500 frest une grants secrétic les reus par les pourboires et s'il y a lieu, par un petit salaire fixe. Un gain to 500 frest une grants secrétic les reus parties per les peutents par les peutents par les parties peutents peutent de 500 fr. est une grande rareté; le plus souvent, il faut compter un revenu mensuel net de 250 300 francs.

Les suppositions les plus fantastiques ont été faites quant aux gains des sommelières dans les buffets de gare. J'ai lu dans un grand quotidien que la règle était d'y gagner 600 fr. et plus! Quoique l'on ne puisse contester le taux élevé des profits réalisés dans les buffets de gare, pareilles assertions sont du domaine de la fantaisie Une enquête sérieuse menée dans un buffet de gare très fréquenté a donné ces résultats: une gare tres frequence a donne ces resultats; une sommelière de 3me classe gagne environ 400 fr. par mois; sa collègue de 2me classe, 400 à 420 fr.; une employée dans les autres sections du buffet, 300 à 350 fr. Sur ces gains, les sommelières doivent payer leur logement en ville, tandis que la nourriture leur est donnée au buffet même. Il est certain que pareils revenus sont extraordinairement hauts pour des femmes, mais il ne faut pas oublier que ce service exige une grande résistance physique: seules des femmes fortes et bien portantes peuvent l'accomplir et ceci dans les meilleures années de leur vie, seu-lement. Une sommelière m'a dit avoir compté qu'à côté de son travail déjà fatigant en luimême, elle marchait au moins 22 km par jour, en souliers à hauts talons, pour aller du buffet au client et retour! Tenons encore compte de la station debout dans un local surchauffé et en-fumé et du temps de présence exigé qui atteint



L'Asile de Læx (canton de Genève), pour femmes incurables, dans la Commission administrative duquel vient d'être réélue M<sup>me</sup> Gallay-Laplanche, dont le concours est inappréciable pour la bonne marche de cet établissement officiel.

<sup>1</sup> Ces chiffres peuvent en tout cas rassurer ceux de nos adversaires qui craignent la concurrence pour leur siège d'élu du peuple! (Réd.).